

DEC141151DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Joël Bertrand, directeur général délégué à la science

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu l'avenant n°1 à la convention de coopération scientifique, technologique et d'innovation entre le Centre national de la recherche scientifique et le Consejo nacional de ciencia y tecnologia ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Joël Bertrand, directeur général délégué à la science, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'avenant n°1 à la convention de coopération scientifique, technologique et d'innovation entre le Centre national de la recherche scientifique et le Consejo nacional de ciencia y tecnologia.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 09 avril 2014

Alain Fuchs